

PROCES-VERBAL du 16-10-2018

CONTROLE DES FEUILLES DE MARQUES

JEUNES

Brassage U13 masculins (2^{ème} journée)

- N°5 : RAS

Brassage U15 masculins

- N°6 : CARMAUX - ARTHES/ST-JUERY – 2 : pas de score saisi et pas de feuille de marque
 -
- N°7 : RAS
- N°8 : RAS

SENIORS

Seniors Masculin PRE-REGION

- N°104 : reporté
- N°105 : CASTRES – ALBI – 3 : Pas de feuille de marque et pas de résultat saisi sur FBI
 - 40€ pour non enregistrements des résultats pour le AB81
 - 40€ pour non envoi de feuille de match le AB81
- N°106 : GAILLAC – ARTHES/ST-JUERY – 1 : Faute Technique pour M NICOULEAU (EASJB)
- N°107 : RAS

Seniors Féminin PRE-REGION

- N°15 : ROQUECOURBE – CUNAC/LESCURE : RICHARD C (BCR) Faute Technique
- N°16 : Pas de feuille déposée
 - 40€ pour le SC GRAULHET
- N°17 : RAS
- N°18 : CARMAUX – DAMIATTE/ST-PAUL - 2 : Pas de feuille de match
 - 40€ pour US CARMAUX
- N°19 : LAVAU/VERFEIL – DAMIATTE/ST-PAUL – 1 : Pas de feuille de match
 - 40€ pour BC Lavour

Seniors Masculin DEPARTEMENTALE 2

- N°204 : VIELMUR/SEMALENS – LAGRAVE : BOURREL (TIBB Lagrave) Faute Technique
- N°205 : GRAULHET – ROQUECOURBE : POSSANI (Roquecourbe) Faute Technique
- N°206 : BAB'SS – 2 – RABASTENS : SERRIERE (Rabastens) Faute Technique

VISA de la Commission de contrôle des rencontres : Aucunes pénalités financières ne sera appliqué pour cette journée. Merci de régulariser les situations administratives.